

Jour de séance 48

le vendredi 28 mars 2014

9 h

Prière.

M. Fraser invoque le Règlement; il soutient que les déclarations faites par certains parlementaires du côté du gouvernement constituaient une atteinte à sa réputation. Le président déclare à la Chambre qu'il examinera le hansard et fera part de ses conclusions si nécessaire.

---

Après les questions orales, le président signale à la Chambre que la période des déclarations permet aux députés de souligner, publiquement et pour le compte rendu, des questions qui les préoccupent ou préoccupent les gens de leur circonscription. Les déclarations de députés ne peuvent servir à livrer des attaques personnelles contre d'autres députés. Le président de la Chambre enjoint aux parlementaires d'en tenir compte à la rédaction de leurs déclarations.

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par M. McLean :

56, *Loi sur une stratégie pour le don d'organes et de tissus* ;

par l'hon. M. Higgs :

57, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le capital des corporations financières* ;

par l'hon. M. Flemming :

58, *Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* ;

par l'hon. M. Williams :

59, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics* ;

par l'hon. M<sup>me</sup> Stultz :

60, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation* ;

par l'hon. M<sup>me</sup> Blais :

61, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*.

---

L'hon. M. Williams, leader parlementaire suppléant du gouvernement, donne avis que, le mardi 8 avril 2014, la deuxième lecture des projets de loi 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61 sera appelée.

---

L'hon. M. Williams annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture aujourd'hui, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Cabinet du procureur général et du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

50, *Loi sur l'aide juridique.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 11 h 9, reprend à 11 h 30.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2014-2015  
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL	
Procureur général . . . . .	18 178 000

---

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX

## AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Cabinet du procureur général ..... 5 000

## AVANCES DE PETITE CAISSE

Cabinet du procureur général ..... 4 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 14 h.